Julien DESBOTTES
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Inscrit au tableau de l'Ordre ECCA de Lyon
Inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

ASSOCIATION LA TRUFFE ET LES OREILLES

Siège social : 123 Place de la Vinaigrerie
01000 BOURG EN BRESSE

19 Rue Albert 1er – 01000 Bourg en Bresse

Tél 04 74 22 23 83 - Fax 04 74 23 70 77
e mail : infos@agir-plus.com

Julien DESBOTTES
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Inscrit au tableau de l'Ordre ECCA de Lyon
Inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

ASSOCIATION LA TRUFFE ET LES OREILLES

Siège social : 123 Place de la Vinaigrerie
01000 BOURG EN BRESSE

19 Rue Albert 1er – 01000 Bourg en Bresse

Tél 04 74 22 23 83 - Fax 04 74 23 70 77
e mail : infos@agir-plus.com

ASSOCIATION LA TRUFFE ET LES OREILLES

Siège social : 123 Place de la Vinaigrerie
SIRET : 420.991.432.00014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont fait l'objet d'un rapport d'activité annuel établit par votre directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES.

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données au conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels, qui vous ont été mis à disposition préalablement à votre assemblée générale.

Fait à BOURG -en- BRESSE
Le 20 Juin 2013

Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie régionale de Lyon

J. DESBOTTES

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 500	2 500		
Immobilisations corporelles	273 048	163 820	109 228	87 576
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**275 548**	**166 320**	**109 228**	**87 576**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	2 083		2 083	2 902
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	17 731	1 754	15 977	48 058
Autres	54 705		54 705	71 055
Valeurs mobilières de placement	75 989		75 989	1 756
Disponibilités (autres que caisse)	11 488		11 488	7 104
Caisse	5 405		5 405	5 525
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**167 401**	**1 754**	**165 647**	**136 400**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	15 378		15 378	1 336
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**15 378**		**15 378**	**1 336**
TOTAL GENERAL	**458 326**	**168 073**	**290 252**	**225 313**

ENGAGEMENTS RECUS	
Legs nets à réaliser :	
acceptés par les organes statutairements compétents	
autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre :	

Bilan passif

	au 31/12/2012	au 31/12/2011
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	**16 953**	**-9 700**
Report à nouveau	-18 981	-9 281
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**-2 028**	**-18 981**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	30 000	30 000
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	127 522	113 106
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**155 493**	**124 125**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	54 075	29 533
Autres	57 021	71 655
TOTAL DETTES	**134 759**	**101 188**
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	**290 252**	**225 313**

ENGAGEMENTS DONNES	
(1) Dont à plus d'un an	23 590
Dont à moins d'un an	111 169
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	42 415	5,92	51 797	7,52	-9 382	-18,11
Production vendue	148 936	20,78	110 839	16,09	38 097	34,37
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	525 466	73,31	526 258	76,39	-792	-0,15
Reprises et Transferts de charge	6 533	0,91	50 437	7,32	-43 904	-87,05
Cotisations						
Autres produits	596	0,08	1 244	0,18	-649	-52,13
Produits d'exploitation	**723 946**	**100,99**	**740 575**	**107,50**	**-16 630**	**-2,25**
Achats de marchandises	16 958	2,37	15 474	2,25	1 484	9,59
Variation de stock de marchandises	819	0,11	-836	-0,12	1 655	-198,03
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	292 372	40,79	294 040	42,68	-1 668	-0,57
Impôts et taxes	6 550	0,91	10 799	1,57	-4 248	-39,34
Salaires et Traitements	273 400	38,14	305 290	44,32	-31 890	-10,45
Charges sociales	105 303	14,69	128 668	18,68	-23 365	-18,16
Amortissements et provisions	24 942	3,48	18 607	2,70	6 335	34,04
Autres charges	11 833	1,65	9 097	1,32	2 736	30,08
Charges d'exploitation	**732 178**	**102,14**	**781 139**	**113,39**	**-48 961**	**-6,27**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-8 232**	**-1,15**	**-40 563**	**-5,89**	**32 331**	**-79,71**
Opérations faites en commun						
Produits financiers	488	0,07	430	0,06	58	13,50
Charges financières	1 184	0,17	247	0,04	937	378,45
Résultat financier	**-696**	**-0,10**	**182**	**0,03**	**-879**	**-481,93**
RESULTAT COURANT	**-8 928**	**-1,25**	**-40 381**	**-5,86**	**31 453**	**-77,89**
Produits exceptionnels	25 967	3,62	30 751	4,46	-4 783	-15,56
Charges exceptionnelles	86	0,01	69	0,01	17	24,50
Résultat exceptionnel	**25 881**	**3,61**	**30 681**	**4,45**	**-4 800**	**-15,65**
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	**16 953**	**2,36**	**-9 700**	**-1,41**	**26 652**	**-274,77**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA TRUFFE ET LES OREILLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 290 252 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 16 953 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	2 500			2 500
Immobilisations corporelles	228 106	45 717	776	273 048
Immobilisations financières				
Total	**230 606**	**45 717**	**776**	**275 548**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	2 500			2 500
Immobilisations corporelles	140 530	24 065	776	163 820
Immobilisations financières				
Total	**143 030**	**24 065**	**776**	**166 320**
ACTIF NET				**109 228**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		45 717		45 717
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**45 717**		**45 717**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		776		776
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**776**		**776**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 87 814 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 731	17 731	
Autres	54 705	54 705	
Charges constatées d'avance	15 378	15 378	
Total	**87 814**	**87 814**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	5 005
Fournisseurs - rrr à obtenir	666
Divers - produits à recevoir	1 500
Subvention à recevoir	46 200
Total	**53 371**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 134 759 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	23 663	73	23 590	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 075	54 075		
Dettes fiscales et sociales	53 072	53 072		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (1)	3 949	3 949		
Produits constatés d'avance				
Total	**134 759**	**111 169**	**23 590**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
(1) dont comptes courants d'associés				

Charges à payer

	Montant
Electricité gaz et eau np	1 682
Honoraires np	4 196
Frais de réception np	119
Frais de télécommunications np	60
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	73
Dettes provis. pr congés à payer	13 872
Charges sociales s/congés à payer	4 912
Formation continue à payer	3 786
Taxe apprentissage à payer	1 565
Médecine du travail à payer	200
CFE a payer	272
Redevance à payer	3 949
Total	**34 684**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Concert d avance	5 875		
Locations mobilières d avance	757		
Maintenance, période d avance	253		
Assurances, période d avance	7 432		
Abonnements d avance	320		
Publicité d avance	474		
Frais de déplacements d avance	255		
Cotisations d avance	11		
Total	**15 378**		

Julien DESBOTTES
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Inscrit au tableau de l'Ordre ECCA de Lyon
Inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

ASSOCIATION LA TRUFFE ET LES OREILLES

Siège social : 123 Place de la Vinaigrerie
01000 BOURG EN BRESSE

19 Rue Albert 1er – 01000 Bourg en Bresse

Tél 04 74 22 23 83 - Fax 04 74 23 70 77
e mail : infos@agir-plus.com

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 225-40 du nouveau code de commerce, j'ai été avisé des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisées, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 Mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article 225-38 du nouveau code de commerce, je porte à votre connaissance les conventions visées, relatives à l'exercice écoulé **du 1er Janvier 2012 au 31 Décembre 2012.**

I. - CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Je n'ai pas été informé de conventions nouvelles.

II. - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

Néant.

Fait à BOURG -en- BRESSE
Le 20 Juin 2013

Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie régionale de Lyon

J. DESBOTTES